

la liste des récompenses obtenues par les exposants des Etablissements français dans l'Océanie à l'Exposition universelle de Vienne.

L'attention du jury s'est surtout portée sur les cotons, dont quelques spécimens ont été classés au rang des plus belles sortes des Etats-Unis ; sur les copras, les sucres, les cafés et les vanilles. Ces dernières, cependant, laissaient beaucoup à désirer.

Je vous adresse donc, sous ce pli, deux instructions sur leur préparation, l'une suivant le procédé de la Réunion, c'est-à-dire à l'eau bouillante ; l'autre au four, selon la méthode mexicaine.

La vanille est tellement entrée, depuis 1867, dans la consommation européenne, que ses prix seront toujours très-élevés. Il y a donc un grand intérêt à la cultiver sur une large échelle.

Vous ne sauriez également trop encourager la culture du cocotier dans nos possessions.

Recevez, etc.

Le Vice-Amiral Ministre de la marine et des colonies,

Pour le Ministre et par son ordre,

Pour le Directeur des colonies empêché :

Le Sous-Directeur,

Signé : MICHAUX.

Liste des récompenses obtenues par les exposants des Etablissements français de l'Océanie à l'exposition universelle de Vienne.

7 MÉDAILLES DE MÉRITE :

Plantation Byrnes, pour son coton ;
Comité agricole de Tahiti, d° ;
MM. Robin et Manson, d° ;
M. Villard, pour son café de Pirae ;
M. Amiot, pour ses copras et ses huiles de coco ;
M. Brander, pour ses tripangs et ses huîtres perlières ;
Comité agricole, pour l'ensemble de ses collections.

15 DIPLÔMES DE MÉRITE :

M. Vallès, pour son coton ;
M. Tiercelet, d° ;
M. Jean Rey, d° ;
M. Auch, d° ;
M. Faatereau, pour ses ouvrages en paille ;
M^{me} Poroi, d° ;
M^{me} Buchin, d° ;
M. Pierre Bonnefin, pour son café de Faaa ;
Usine Adams, pour son sucre ;
Idem, pour son rhum ;
M. Drollet, pour sa gelée de goyave ;
M. Mariot, pour ses écailles de tortue et ses textiles ;
M. Amiot, pour ses huîtres perlières ;
M. Bonnet, pour ses plantes médicinales ;
M. de Lapelin, pour ses bois.

En tout, 22 récompenses.